F.R.C.P.B. N°392 K.L.B.P







PERIODIQUE MENSUEL DU CERCLE PHILATELIQUE "LES TIMBRES" D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES

MAI $2016 - N^{\circ} 108$

Fondé en septembre 2005 par M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE: 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES P 801032

EDITEUR RESPONSABLE :
Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 BRUXELLES

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR Jean LADRIERE

071/21.39.94

PRESIDENTE Isabelle LEYSEN

REDACTRICE DU BULLETIN Rue Hublette 25

6120 HAM-SUR-HEURE

071/21.74.29

E-mail: leysenisabelle@hotmail.com

VICE PRESIDENT Guy GALLAND VERIFICATEUR AUX LOTS 071/21.58.34

TRESORIER Pierre BOSSUROY

RESPONSABLE TOMBOLA 071/32.54.86

SECRETAIRE Françoise LEJEUNE

E-mail: lestimbres@hotmail.com

MEMBRES ACTIFS Paula KICQ

Viviane SPAUTE
Eric DELOOZ
Alain DEBECKER
Jacky DELANNOY
Marie France REMANT
Vincent MATERNE
Michel DELCULEE

REUNIONS: le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure

COTISATION: 8 € avec bulletin

5 € sans bulletin

2,50 € (jeune de - 18 ans)

COMPTE CPH: IBAN: BE98 126-1073037-93 au nom du club

Rue Hublette 32 – 6120 Beignée

NOTRE SITE: www.lestimbres.be



MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres.

Je vous rappelle que nous aurons, pendant notre réunion du 12 mai, le plaisir d'accueillir M. Bernard Peters, Président de la fédération du Hainaut et conférencier, qui nous parlera de : « Comment débuter une collection thématique ou de philatélie ouverte ». Nous espérons vous voir nombreux à cet exposé. Voici les dates des prochaines réunions pour l'année 2016 : les12 mai, 9 juin, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Au plaisir de vous revoir ! Isabelle

REUNION: 12 MAI 2016 à 19 heures Salon des Combattants à Cour-sur-Heure

RESERVE AUX MEMBRES

ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale. Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc..... Contact: 0495/52.38.29.

<u>Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé</u> dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.



01/05 Mme REMANT Marie France - 08/05 Mr SMETS Maurice Faites-vous connaître si vous le fêtez pendant ces trois prochains mois

AGENDA

<u>Samedi 1 mai</u>: de 8 à 15h. La carte postale illustrée Charleroi à la Garenne, rue de Lodelinsart 200A à Charleroi.

<u>Samedi 7 mai</u>: de 9 à 16h, bourse organisée par l'Union Philatélique Montoise en l'Ecole Saint-Luc, Boulevard Masson à Mons.

<u>Du samedi 14 au 16 mai</u>: Aura lieu la 58^{ème} édition du traditionnel salon philatélique Exphimo sous le thème « Arts et Culture » au Centre Sportif Roll Delles, Avenue des Villes jumelées à 5612 Mondorf-les-Bains (Luxembourg).

<u>Samedi 14 mai</u>: Exposition précompétitive SPAPHILA 2016, à l'occasion du 110^{ème} anniversaire du Cercle de Spa au Hall Omnisports de l'école hôtelière de Spa, Avenue Reine Astrid, 250 à Spa. Possibilité de découvrir la nouvelle classe « Carte postale illustrée ».

<u>Lundi 16 mai</u> : de 9 à 16h, le CRP Péruwelzien organise une bourse aux Caves d'Artois, Place Deflinne 7 à Péruwelz.

<u>Samedi 4 juin</u>: Phila 2000 Courcelles organise sa 18^{ème} bourse multicollections en la Salle Miaucourt, rue Paul Pastur 115 à 6180 Courcelles. Renseignements: 0494/678225

<u>Samedi 4 et dimanche 5 juin</u> : L'association Philatélique de Fleurus organise une bourse en la salle le Vieux Campinaire, rue de Wangenies à Fleurus.

<u>Dimanche 5 juin</u>: de 9 à 17h, le Cercle philatélique de Malmedy organise sa bourse toutes collections au hall des expositions à Malmedy. Renseignements: 0494/933198



Boucherie - Charcuterie

Dominique BEQUET

7, rue Miserque

MARBAIX-LA-TOUR

Tel: 071/218119

Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison. Remise à domicile.

Service traiteur sur commande.

REGLEMENT DES VENTES

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discutions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

- 1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
- 2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** <u>avant le 01/01/1961</u> de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.
- 3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** <u>avant 1961</u> de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés <u>PAR</u> le vendeur <u>lui-même</u> seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
- 4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
- 5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
- 6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
- 7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres XX ou X, peuvent être présentés sous la dénomination « pour affranchissement » sans indication des timbres les composants et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
- 8. Les timbres **X** <u>après 01/01/1961</u> seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
- 9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées. (Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

<u>REMARQUE GENERALE</u>: Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Nous rappelons que, <u>pour les ventes</u>, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.

Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

VENTE DU 12 MAI 2016

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.
1	41	IRLANDE	Divers oblitérés	0	/	1	
2	40	PEROU	Divers oblitérés	0	/	1	
3	40	RUSSIE	Divers oblitérés	0	/	1	
4	8	BELGIQUE	N°411 - 418	XX	25	7,50	
5	12	BELGIQUE	N°556 - 67	XX	12,50	3,75	
6	2	BELGIQUE	N°994 - 95	XX	15	4,50	
7	2	BELGIQUE	N°1025 - 26	XX	4,50	1,35	
8	7	BELGIQUE	N°1205 - 11	XX	6,50	1,95	
9	6	BELGIQUE	N°1225 - 30	XX	5,50	1,65	
10	6	BELGIQUE	N°1233 - 38	XX	6,25	1,90	
11	4	BELGIQUE	N°s 2733 – 2733a – 2733b – 2733c	XX	10	3	
12	2	BELGIQUE	Série N° 623/624	XX	10	3	
13	1	BELGIQUE	N°602	XX	18	5,40	
14	9	BELGIQUE	Série N° 317/324	0	21	5	
15	30	DIVERS	30 timbres (trains-locos)	0	/	1	
16	35	DIVERS	35 timbres (Nus)	0	/	1	
17	2	BELGIQUE	N°994/995	XX	15	4,50	
18	6	BELGIQUE	Série N°1096/1101	XX	27,50	8,25	
19	6	BELGIQUE	PREO N°333 à 338 (Série 1)	XX	220	60	
20	1	BELGIQUE	N°3468	XX	1,50	0,50	
21	1	BELGIQUE	N°3212	XX	8	F:3,70	
22	1	BELGIQUE	N°3001	XX	16	4,80	
23	1	BELGIQUE	N°2977	XX	17,50	5,30	
24	20	BELGIQUE	N°2943 à 2962	XX	20	F: 8,40	
25	20	BELGIQUE	N°2858 à 2877	XX	23	F: 8,40	
26	8	BELGIQUE	N°496 à 503	XX	42	12,60	
27	5	BELGIQUE	N°466 à 470 (dents courtes)	XX	23	6	
28	1	BELGIQUE	N°432	Х	50	15	
29	1	BELGIQUE	N°257 (avec chiffres comptables)	XX	65	20	
30	4	BELGIQUE	N°254 à 257	0	1	0,20	
31	3	BELGIQUE	N°795/795	XX	170	51	

32	6	BELGIQUE	N°946/951	XX	175	52,50	
33	12	BELGIQUE	N°1066/1075	XX	365	109,50	
34	1	BELGIQUE	BL 26	XX	220	66	
35	60	BELGIQUE	F1789/1794	XX	57,50	17,25	
36	8	BELGIQUE	TE21/28	Χ	22,50	5	
37	2	BELGIQUE	Carnet C16/17	XX	60	18	
38	1	BELGIQUE	Carnet C18	XX	40	12	
39	6	BELGIQUE	CM 1789/1794	0	30	6	
40	1	REICH	BL10	Χ	60	17	
41	1	BELGIQUE	N°2933	XX	3,50	1,10	
42	1	BELGIQUE	N°2932	XX	4,50	1,50	
43	1	BELGIQUE	N°2931	XX	2,50	0,80	
44	1	BELGIQUE	N°2855	XX	6	2	
45	2	BELGIQUE	N°2211/12	XX	4,65	1,30	
46	1	BELGIQUE	N°1528	XX	0,25	0,10	
47	1	BELGIQUE	N°1595	XX	1	0,30	
48	1	BELGIQUE	BF44	XX	1	0,30	
49	1	BELGIQUE	N°1264 - V	XX	12,50	4	
50	2	BELGIQUE	N°1541/42	XX	0,30	0,10	

LES PRIX FIXES

Je pense que les prix proposés dans les prix fixes sont beaucoup trop élevés. En effet, ces timbres ne

se vendront que difficilement si leur prix dépasse les 20% de la cote. Quand je lis ce qui est proposé à la vente, j'attire votre attention sur le fait que lors de bourses, j'obtiens ces timbres à 20% de la cote, parfois à la faciale et même à la ½ de la faciale.

Je regrette, mais le marché du timbre n'est plus ce qu'il était il y a 10 voire 20 ans.

Réfléchissez, mais si vous souhaitez vendre vos timbres, il serait bon d'en diminuer le prix. Merci de votre attention.

Lu pour vous dans le RCP Centre La Louvière d'avril 2016

XXXXXXXXXXXXXXXXX